

PREAMBULE

De la notion de Projet Educatif Local ...	p 2
... Aux enjeux du P.E.L. sur Péronne	p 3
Pourquoi un P.E.L ?	p 3
Quelle vision de l'enfant et du jeune ?	p 4

PARTIE 1 : LE DIAGNOSTIC

Péronne, Etat des lieux	p 5
La caractérisation	p 5
Le territoire	p 5
Le vivre ensemble	p 19
L'offre sociale	p 20
Les acteurs	p 24
L'analyse	p 25
Le tableau d'analyse	p 25
L'existant	p 26
Le bilan du Projet Educatif Local 2007-2012	p 30

PARTIE 2 : LE PROJET EDUCATIF LOCAL « Ecole et Territoire » 2013-2017

Finalités éducatives : Principes et Impératifs	p 37
Axes de développement, orientations stratégiques, objectifs généraux et opérationnels, critères d'évaluation et indicateurs.	p 39
La réussite scolaire et éducative.	p 40
L'aide à la parentalité	p 43
La petite enfance.	p 45
Le temps libre et les loisirs.	p 47
L'ouverture culturelle et au monde.	p 49
Du sport toutes et tous ensemble.	p 51
Environnement, développement durable, santé et bien-être.	p 53
L'accès aux nouvelles technologies.	p 55
L'implication citoyenne.	p 57
Le pilotage et la vie du Projet Educatif Local.	P 59

PARTIE 3 : LE P.E.D.T. & ANNEXES

PREAMBULE

1. De la notion de Projet Educatif Local ...

« La notion de projet éducatif local repose sur l'analyse des enjeux et des logiques de territoire, la formulation d'objectifs partagés et l'utilisation d'une méthodologie appropriée. Il s'agit d'analyser ce qui existe et ce créer ce qui semble pertinent dans une visée éducative sur un territoire donné ».

« Le projet est la traduction concrète d'une politique dont les finalités sont sous tendues par référence à des valeurs. Il s'agit de :

Définir des objectifs de développement ;

Construire des réponses qui correspondent à

- Des besoins non satisfaits
- Des désirs non exprimés
- Des enjeux de société

Prévoir des modalités de mises en œuvre de ces réponses

Par la réalisation d'un programme d'actions qui :

- Est garant de la cohérence de l'ensemble des actions
- Répond globalement à ces besoins et ces désirs
- S'inscrit dans la durée.

(Revue Grain de CEL n°14, avril juin 2003)

En effet, si l'école a pour mission première la démocratisation de l'accès aux savoirs et la formation initiale de tous les jeunes citoyens, elle ne peut, seule, atteindre ces objectifs.

C'est pourquoi la politique éducative conduite à l'échelle de la ville s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des coéducateurs (enseignants, parents, animateurs, intervenants associatifs, Atsem ...) au sein d'un projet éducatif local (P.E.L.) partenarial.

(cf BO – circulaire n°98-144 du 9 juillet 1998 sur les contrats éducatifs locaux).

2. Aux enjeux du P.E.L. sur Péronne ...

2.1 Pourquoi un P.E.L. ?

La mise en place d'une politique enfance et jeunesse par la municipalité de Péronne a pour ambition de permettre à chaque enfant et chaque jeune de disposer d'espaces éducatifs, complémentaires de la famille et de l'école, favorables à leur épanouissement et à leur intégration dans la société.

Pour ce faire, il convient de :

➤ **Définir une politique éducative, sociale, culturelle, globale et concertée en faveur des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans sur le territoire de la commune, en fédérant un ensemble de moyens humains, techniques et financiers.**

➤ Mettre en cohérence les actions et dispositifs de l'ensemble des partenaires : Familles (jeunes, parents, délégués de parents d'élèves ...), établissements scolaires, associations, institutions sociales (C.A.F, M.S.A. ...), services des collectivités territoriales et de l'Etat, tout en veillant à conserver l'identité et les cultures de chaque partenaire.

Il s'agit de **passer d'une logique verticale**, avec des acteurs et des projets identifiés et cloisonnés, à **une logique horizontale** qui favorise le partenariat et un mode d'organisation transversal des actions éducatives.

L'objectif du projet éducatif local est donc d'accompagner les enfants et les jeunes dans leur réussite scolaire et sociale tout en favorisant leur épanouissement sur le territoire, avec pour vocation l'idée d'une éducation partagée.

L'éducation est ici considérée dans une acceptation globale, c'est-à-dire constituée par « l'ensemble des influences d'origine et de nature diverses qui s'exercent volontairement ou non sur l'individu, ou que l'individu exerce sur son environnement et qui, en se conjuguant, contribuent au développement de la personne ».

Ainsi définie, l'éducation doit « contribuer non seulement à l'accès aux savoirs fondamentaux de l'enfant et du jeune, mais aussi à son apprentissage de la vie sociale et à la préparation à la vie professionnelle, à sa capacité à se situer et à envisager sa place dans le monde, à se constituer comme sujet » (*extraits des documents préparatoires aux contrats de ville*)

L'enjeu du Projet Educatif Local est de construire, sur la ville de Péronne, un engagement commun fondé sur des valeurs partagées, fondatrices de l'action éducative publique, consciente, volontaire et finalisée.

La mise en cohérence des activités de l'enfant et du jeune suppose une articulation entre le Projet Educatif Local et les projets des écoles et établissements scolaires, des structures de loisirs ou des associations de la commune. En ce sens, le P.E.L. devient un outil de référence en proposant un cadre, base du dialogue entre les professionnels et les familles.

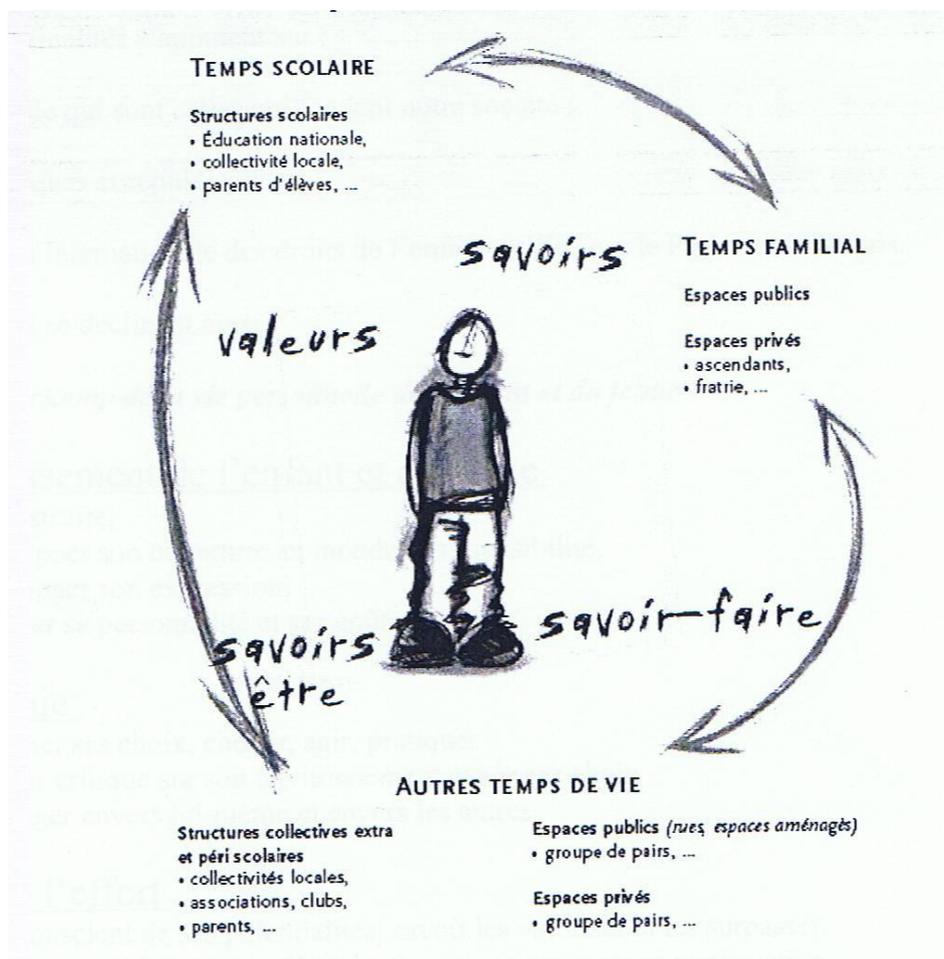
Le Projet Educatif Local veut tenir un rôle dans la vie de la commune à travers différents champs qui sont la petite enfance, l'enfance, l'adolescence, les jeunes adultes mais aussi la vie culturelle, le monde associatif, le sport, la vie scolaire, la famille. Il apparaît donc bien comme « une démarche nouvelle qui doit permettre une relecture de l'ensemble du domaine de l'éducation pour produire collectivement du sens dans un contexte donnée ».

2.2 Quelle vision de l'enfant et du jeune ?

Les temps péri et extrascolaire constituent un gisement considérable, pour le développement et l'équilibre de tous les enfants, qui interpelle les politiques éducatives. A l'heure actuelle, sur une année, le temps scolaire représente 864 heures par an (six heures par jour en primaire et de cinq à neuf heures en collège et lycée) ; le temps périscolaire 750 heures (y compris le temps entre domicile et école lors d'une journée de classe) et entre 1800 et 2600 heures sur le temps extrascolaire (soit a minima, 60 % du temps de l'enfant), déduction faite des temps nécessaires aux fonctions biologiques et physiologiques au sein de la famille.

Comme le dit Philippe Merieu, « les trois institutions qui ont en charge l'éducation de l'enfant s'organisent autour d'une fonction principale qui renvoie à une logique essentielle mais non exclusive et qui constitue leur fondement : l'enseignement pour l'Ecole, la socialisation pour les structures de loisirs, la filiation pour la famille, ce qui n'empêche pas que l'école ait aussi une mission de socialisation et la famille d'enseignement ». Ces trois logiques ne convergent pas spontanément. Elles peuvent reposer sur des notions qui prises isolément constituent des vérités générales et antinomiques : le particulier / l'universel ; l'épanouissement individuel / l'imposition de règles.

La solution est d'ordre pragmatique et non logique : il s'agit de considérer l'enfant et le jeune comme un être à part entière, dans sa globalité et non morcelé, participant tantôt à des activités scolaires, jouant dans un accueil de loisirs ou encore avec ses pairs circulant dans la rue. Cela recouvre la notion de coéducation, avec notamment l'inscription dans les actions de la famille, premier éducateur, mais aussi de continuité dans l'action et les repères donnés en dépit d'une multiplicité d'intervenants. Cela implique de mettre en place une circulation de l'information, d'organiser la concertation, de mutualiser les espaces et les moyens afin de faire évoluer et optimiser les ressources existantes.



L'acquisition de savoirs, savoir-faire et « savoirs être » conditionne l'intégration sociale d'un individu

PARTIE 1 : LE DIAGNOSTIC

1. Péronne, état des lieux

De la démarche...

L'état des lieux, base du diagnostic et, par suite, du projet social s'appuie sur deux types de données. D'une part, les données « froides » issues du recensement I.N.S.E.E. ou de la C.A.F. (grâce à la convention signée par la commune pour accéder à la base de données E.P.I.C.A.F.), mais aussi des données du Conseil Général (Pôle territoires et proximité, mission de développement), de l'Education Nationale (Centre Information et Orientation de Péronne, Inspection départementale de Péronne), de l'Observatoire Régional de Santé ou encore des services municipaux eux-mêmes.

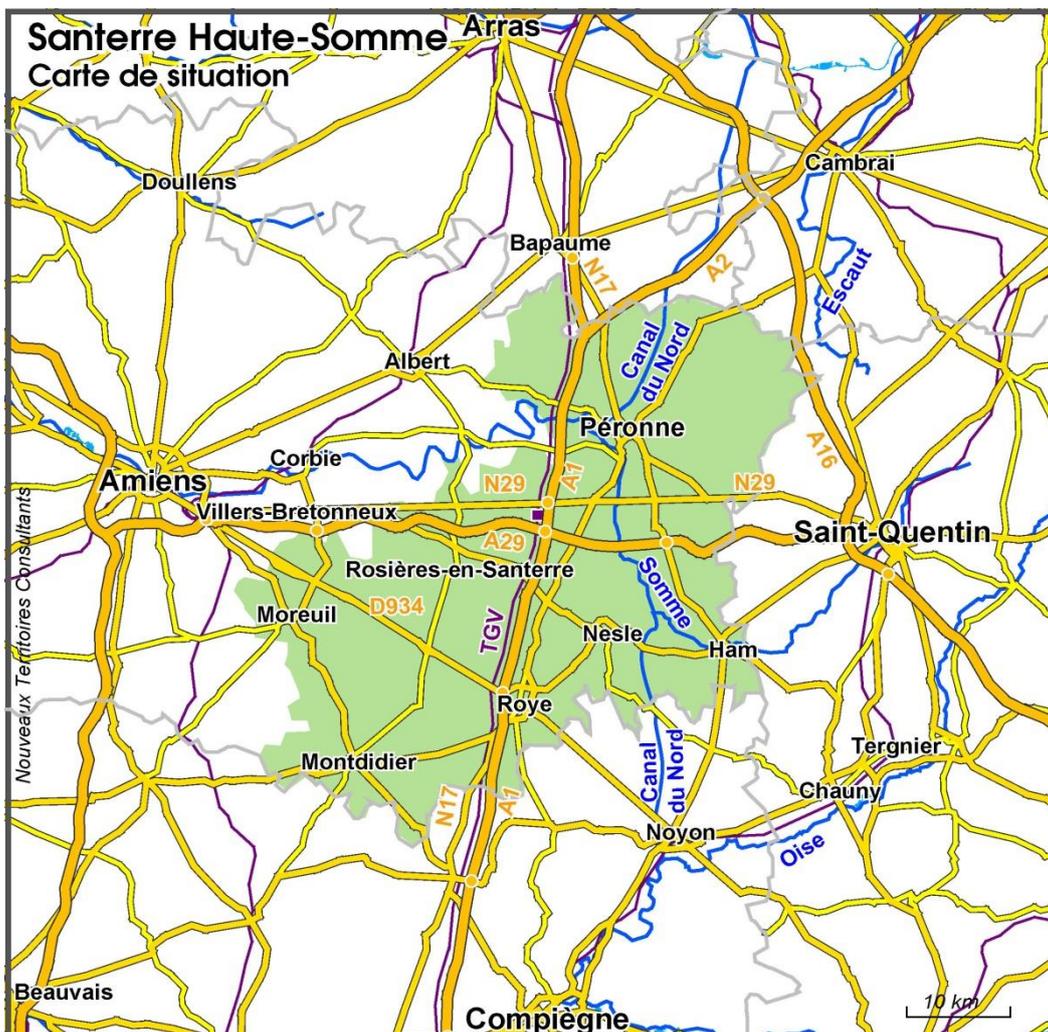
Au-delà du questionnement des chiffres, la parole des habitants, des élus, des représentants institutionnels a aussi été recueillie, dans le cadre d'échanges informels, d'enquête de satisfaction sur les accueils de loisirs, de manifestations publiques.

1.1 La caractérisation

Pour les données I.N.S.E.E, la zone de comparaison est le département de la Somme

Pour les données C.A.F, la zone de comparaison est le bassin de population de la Communauté de Communes.

1.1.1 Le territoire

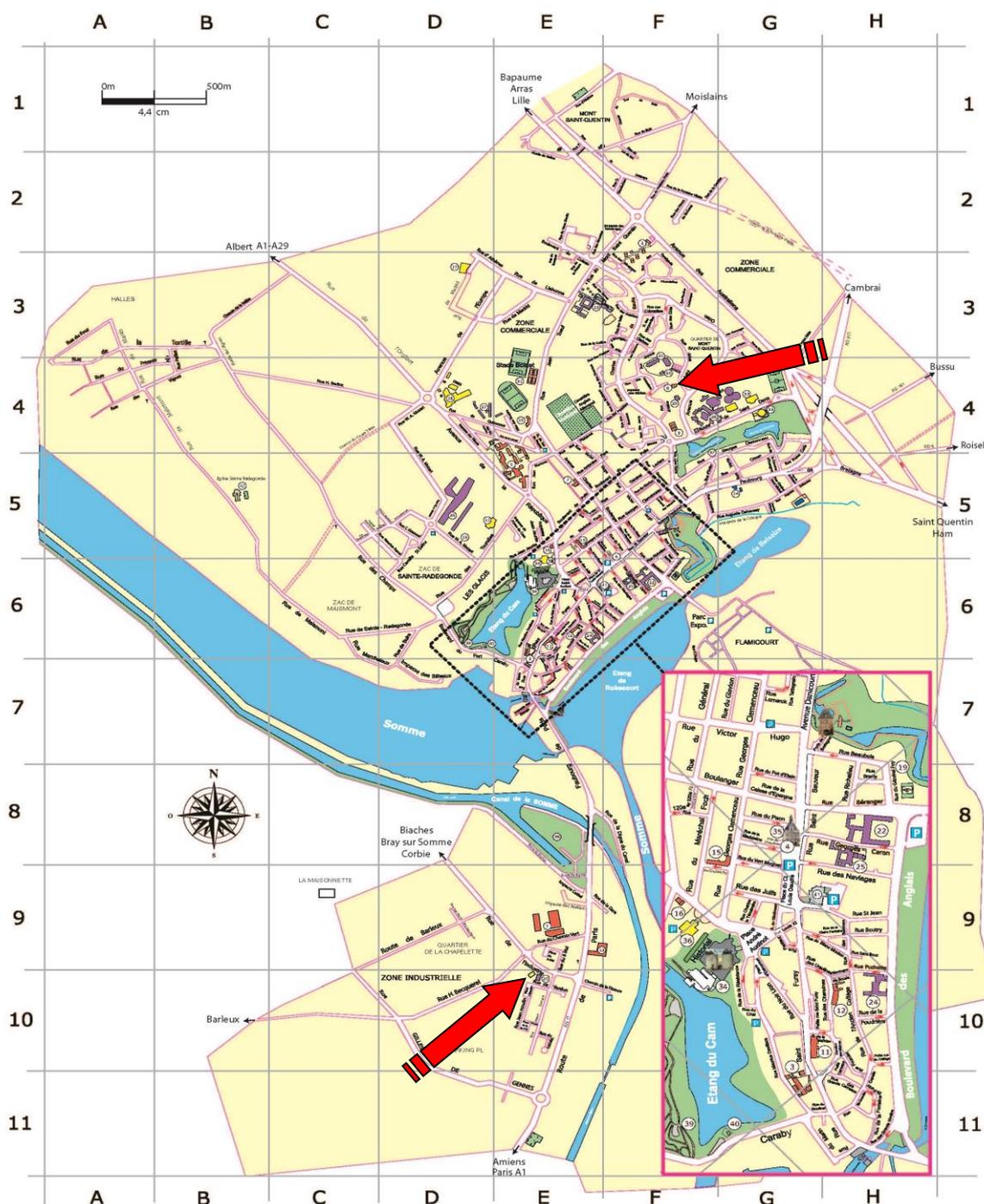


Péronne, c'est avant tout un cadre de vie, un patrimoine de qualité, un ancrage historique évident mais aussi des difficultés à appréhender l'avenir. Les services publics se délitent. La construction du Canal à grand gabarit se fait attendre.

La ville est composée de quartiers éclatés, éloignés les uns des autres. Ce qui fait le lien entre les habitants, ce sont principalement les écoles et la vie associative, riche et diversifiée. La ville de Péronne accompagne ce brassage par sa politique envers les jeunes, la culture et le développement des moyens de transports urbains (P'Run). L'appartenance à un quartier plutôt qu'à la commune demeure forte.

La carte ci-dessous souligne l'étendue de la ville et l'emplacement des deux Maisons de Quartier socle du Centre Social et base de la politique éducative municipale : l'équipement existant au sud sur le quartier de La Chapelette et l'emplacement de la future Maison de Quartier de Mont Saint Quentin au nord de la commune.

Ville de Péronne



1.1.1.1. Les données sociaux-démographiques

Population	Territoire	Zone de comparaison
Population en 2006	8 218	564 321
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2006	580,4	91,5
Superficie (en km ²)	14,2	6 170,1
Variation de la population : taux annuel moyen entre 1999 et 2006, en %	-0,3	0,2
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 1999 et 2006, en %	0,0	0,3
dont variation due au solde migratoire : taux annuel moyen entre 1999 et 2006, en %	-0,3	-0,1
Nombre de ménages en 2006	3 508	231 582

Sources : Insee, RP2006 et RP1999 exploitations principales.

Péronne se caractérise par un milieu urbain qui s'inscrit dans une ruralité du territoire. Avec 8 218 habitants, soit la quatrième ville du département, c'est un bourg structurant, situé entre les agglomérations de Saint Quentin à l'Est et d'Amiens à l'Ouest. Sans rivaliser avec ces agglomérations, Péronne maintient son rôle de pôle attractif pour les secteurs ruraux voisins. Si l'on prend les quarante dernières années comme période de référence, le constat émerge d'un ralentissement de la baisse démographique (surtout sensible entre 1982 et 1990 avec une baisse de 7 %). Cette baisse trouve sa source dans deux dynamiques différentes : une baisse démographique généralisée dans le secteur, un mouvement de desserrement en faveur des communes périphériques de Péronne.

POP T1M - Population

	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Population	7 146	8 568	9 129	8 497	8 387	8 218
Densité moyenne (hab/km ²)	504,7	605,1	644,7	600,1	592,3	580,4

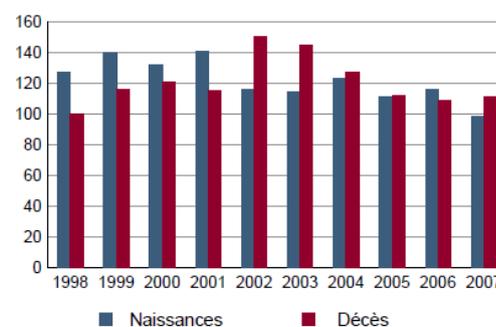
Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2006 exploitations principales.

POP T2M - Indicateurs démographiques

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2006
Variation annuelle moyenne de la population en %	+2,6	+0,9	-0,9	-0,1	-0,3
- due au solde naturel en %	+1,0	+0,9	+0,6	+0,3	+0,0
- due au solde apparent des entrées sorties en %	+1,6	+0,0	-1,5	-0,5	-0,3
Taux de natalité en ‰	21,1	20,3	17,5	16,0	15,1
Taux de mortalité en ‰	11,2	11,4	11,9	12,5	15,2

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2006 exploitations principales - État civil.

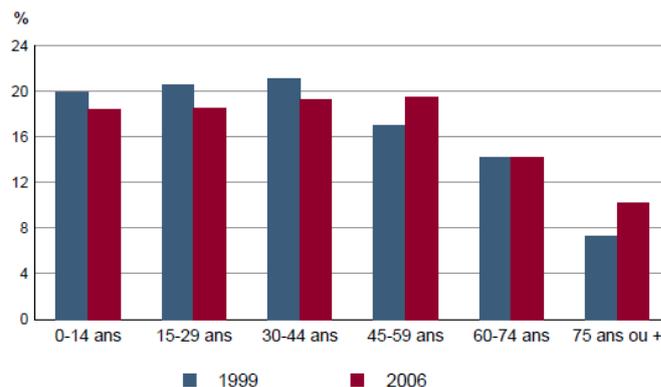
POP G1 - Naissances et décès



Source : Insee, État civil.

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	3 803	100,0	4 415	100,0
0 à 14 ans	756	19,9	756	17,1
15 à 29 ans	755	19,9	763	17,3
30 à 44 ans	775	20,4	808	18,3
45 à 59 ans	754	19,8	845	19,1
60 à 74 ans	498	13,1	668	15,1
75 à 89 ans	245	6,4	510	11,6
90 ans ou plus	20	0,5	65	1,5
0 à 19 ans	1 047	27,5	1 011	22,9
20 à 64 ans	2 159	56,8	2 357	53,4
65 ans ou plus	597	15,7	1 047	23,7

Source : Insee, RP2006 exploitation principale.



Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations principales.

La structure démographique reste peu favorable, avec un vieillissement de la population sans doute renforcée par le départ des jeunes ménages (causes liées au travail mais aussi à l'absence de pôles de formation universitaire).

La population de la commune représente toujours 50 % de la population de la Communauté de Communes. Ce pourcentage est récurrent au niveau des données de fréquentation des structures sportives ou culturelles de la ville.

La représentation statistique des jeunes reste importante puisque 13 % de la population a entre 6 et 18 ans soit 1067 habitants. 3869 élèves sont, par ailleurs, scolarisés sur les établissements de la ville qui figurent souvent parmi les plus importants en nombre du département.

Le pourcentage de population étrangère est faible 3,3 % du total (source C.A.F)

➤ Données sociaux-démographiques au 31 décembre 2009 (source C.A.F)

Nb d'allocataires Caf	Nb de personnes couvertes	Nb de familles nombreuses	Part des familles nombreuses	Nb de familles mono parentales	Nb bénéficiaires A.P.I
1 763	4 342	225	25,4 %	355	55

Au sens de la C.A.F, un mono parent est un parent seul ayant la charge d'un ou plusieurs enfants au sens de la législation des prestations familiales.

Les familles nombreuses sont des familles dont le nombre d'enfants est au moins égal à trois.

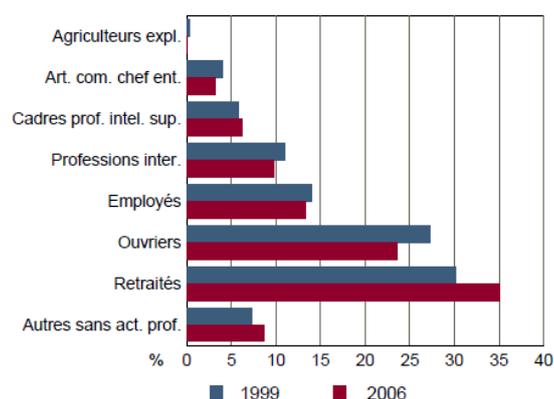
1.1.1.2 Les typologies familiales

FAM T2 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2006

	Ménages	%	Population des ménages	%
Ensemble	3 505	100,0	7 896	100,0
Agriculteurs exploitants	4	0,1	20	0,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	114	3,3	284	3,6
Cadres et professions intellectuelles sup.	216	6,2	564	7,1
Professions intermédiaires	344	9,8	900	11,4
Employés	468	13,3	1 108	14,0
Ouvriers	828	23,6	2 320	29,4
Retraités	1 229	35,0	2 008	25,4
Autres pers. sans activité professionnelle	304	8,7	692	8,8

Source : Insee, RP2006 exploitation complémentaire.

FAM G5 - Ménages selon la catégorie socio-professionnelle de la personne de référence



Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations complémentaires.

Les catégories employés, ouvriers et retraités sont fortement prégnantes. Ces trois catégories, à elles trois, représentent 70 % des ménages.

Les habitants du territoire sont donc majoritairement retraités et ouvriers et perçoivent de faibles revenus.

FAM T3 - Composition des familles

	2006	%	1999	%
Ensemble	2 269	100,0	2 348	100,0
Couples avec enfant(s)	877	38,7	1 040	44,3
Familles monoparentales :	436	19,2	376	16,0
hommes seuls avec enfant(s)	64	2,8	36	1,5
femmes seules avec enfant(s)	372	16,4	340	14,5
Couples sans enfant	956	42,1	932	39,7

Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations complémentaires.

Augmentation des familles monoparentales et des couples sans enfants. A contrario, la part des couples avec enfants diminue fortement sur la période.

1.1.1.3 Le niveau de ressources des familles

Revenus	Territoire	Zone de comparaison
Revenu net imposable moyen par foyer fiscal en 2006, en euros (1)	17 010	19 143
Foyers fiscaux imposés en % de l'ensemble des foyers fiscaux en 2006 (1)	42,1	49,5
Médiane du revenu fiscal des ménages par unité de consommation en 2007, en euros (2)	14 280	16 080

Sources : (1) DGI, Impôt sur le revenu des personnes physiques.

(2) Insee-DGI, Revenus fiscaux localisés des ménages.

En comparaison avec les données départementales, le revenu net imposable moyen par foyer fiscal est inférieur de près de 2000 euro, chiffre corroboré par la médiane du revenu fiscal des ménages. La part des foyers fiscaux imposés est, en toute cohérence, inférieure de plus de 7 points aux données départementales.

➤ **Taux d'activité de la population au 31/12/08 (source CAF)**

Taux d'activité de la population caf 25/49 ans Femmes	Taux d'activité de la population caf 25/49 ans Hommes	Nombre d'enfants selon la tranche d'âge dont les parents sont bi actifs ou dont l'unique parent est actif	
		0/5ans révolus	6/17 ans révolus
56.66%	83.39%	0-2 ans : 98 3-5 ans : 110	563

➤ **Répartition des familles en fonction du revenu (source CAF)**

Au dessous du SMIC	Au niveau du SMIC (1SMIC)	1,5 SMIC	2 SMIC	3 SMIC	4 SMIC
720	261	135	124	48	19

➤ **Répartition des familles allocataires selon les tranches de QF (source CAF)**

Moins de 150€	De 150 à 299.99€	De 300€ à 449.99€	De 450€ à 599.99€	De 600 à 749.99€	De 750 et plus	indéterminé
84	200	463	455	136	276	32

➤ **Le poids des prestations dans les ressources des nouveaux allocataires (source CAF)**

Les nouveaux allocataires regroupent les allocataires qui apparaissent pour la première fois au 31 décembre de l'année dans les effectifs allocataires de la Caisse. La population concernée ne comprend pas les étudiants, les personnes de 65 ans ou plus et allocataires des régimes spéciaux.

De 0 à 24 %	De 25 à 49 %	De 50 à 74 %	75 % ou plus	Indéterminé
567	263	141	338	97
40,3 %	18,7 %	10,0 %	24,0 %	6,9 %

Le poids des prestations dans les ressources est prégnant.

1.1.1.4 Les données sociaux-économiques

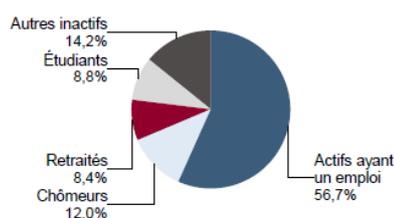
La commune de Péronne est marquée par une structure de l'emploi essentiellement tertiaire. Cela souligne le rôle d'équipement de la commune. Les emplois industriels sont en forte baisse par rapport au dernier recensement. L'emploi est très majoritairement constitué par des statuts d'employés et d'ouvriers. Cela confère à la commune un profil social marqué, avec une forte prédominance des couches sociales les plus modestes.

La ville comprend plusieurs zones d'activités : La zone industrielle de La Chapelette d'une superficie totale de 85,5 ha et d'une superficie disponible de 8,5 ha.

La zone d'activité Nord d'une superficie totale de 24,2 ha et d'une superficie disponible de 2,5 ha. Plusieurs implantations sont récentes : création d'un hypermarché galerie marchande, d'un centre de tri postal, de bureaux d'études et d'un magasin de meubles.

Enfin, une pépinière d'entreprises existe : La Ville de Péronne gère un ensemble d'ateliers et de bureaux permettant la création et la domiciliation d'entreprises (à proximité de la ZI La Chapelette).

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2006



Source : Insee, RP2006 exploitation principale.

EMP T3 - Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

	2006		1999	
	Ensemble	dont actifs ayant un emploi	Ensemble	dont actifs ayant un emploi
Ensemble	3 422	2 797	3 812	3 172
dont :				
Agriculteurs exploitants	4	4	12	12
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	147	143	208	204
Cadres et professions intellectuelles sup.	288	284	268	260
Professions intermédiaires	580	524	596	548
Employés	1 161	993	1 184	1 040
Ouvriers	1 198	849	1 448	1 108

Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations complémentaires.

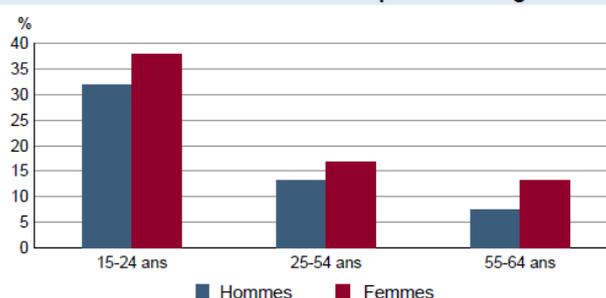
Forte baisse de la représentation des ouvriers mais aussi des artisans, commerçants et chefs d'entreprise en sept ans. La catégorie des employés se maintient.

EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2006	1999
Nombre de chômeurs	606	622
Taux de chômage en %	17,4	16,8
Taux de chômage des hommes en %	15,7	13,7
Taux de chômage des femmes en %	19,5	20,5
Part des femmes parmi les chômeurs en %	52,0	55,8

Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations principales.

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2006



Source : Insee, RP2006 exploitation principale.

Le taux de chômage augmente de 0,6 points. Il touche plus fortement les femmes que les hommes. Pour conserver un emploi, les péronnais hésitent de moins en moins à travailler en dehors de leur commune de résidence (+ 5 points).

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2006	%	1999	%
Ensemble	2 889	100,0	3 090	100,0
Travaillent :				
dans la commune de résidence	1 747	60,5	2 025	65,5
dans une commune autre que la commune de résidence	1 142	39,5	1 065	34,5
située dans le département de résidence	884	30,6	847	27,4
située dans un autre département de la région de résidence	120	4,2	93	3,0
située dans une autre région en France métropolitaine	136	4,7	120	3,9
située dans une autre région hors de France métropolitaine (Dom, Com, étranger)	2	0,1	5	0,2

Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations principales.

Le levier de la formation reste grippé. Près d'un péronnais sur trois ne dispose d'aucun diplôme. Le niveau général de formation reste faible.

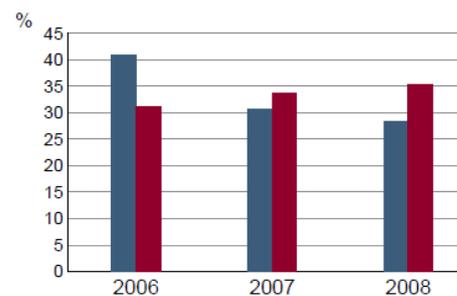
DEN T1 - Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2008

DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises

	Ensemble	%	Taux de création
Ensemble	25	100,0	5,7
Industrie	1	4,0	3,8
Construction	1	4,0	5,9
Commerce	6	24,0	4,0
Services	17	68,0	7,0

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène).



■ Territoire ■ Zone de comparaison

Note de lecture : rapport des créations d'une année au nombre total des créations des années 2006 à 2008

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène).

Les créations d'entreprise concernent essentiellement les services (plus de 2 créations sur 3).

Établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2007

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	684	100,0	322	263	43	33	23
Industrie	37	5,4	7	22	3	1	4
Construction	24	3,5	12	10	1	1	0
Commerce	198	28,9	109	66	13	7	3
Services	425	62,1	194	165	26	24	16

Source : Insee, CLAP

Champ : ensemble des activités hors agriculture, défense et intérim

684 établissements actifs dont essentiellement le secteur des services.

1.1.1.5 Les données liées à la scolarisation

3 824 élèves sont scolarisés en 2012 sur la commune. Ce chiffre est à rapprocher du nombre d'habitants. La population scolaire représente plus de 46 % des Péronnais. Si la ville présente avec ses habitants résidents une structure vieillissante, elle offre aussi un visage jeune avec sa population scolaire. La commune prend en compte cette donnée démographique par son offre éducative de plus en plus importante.

Les structures scolaires existantes sont des unités importantes : le collège Béranger est le second du département par l'importance de ses effectifs. L'école de Mont Saint Quentin n'est pas loin d'être l'école la plus fournie, elle aussi, en effectif ; l'I.M.E. de Péronne est le plus important des établissements spécialisés.

Répartition par niveau d'enseignement	Nombre d'élèves	Ratio / Total d'élèves
Elèves relevant du premier degré	1 150	30,07 %
Elèves relevant du second degré	2 578	67,41 %
Divers	96	2,52 %
TOTAL D'ELEVES	3 824	

Répartition par type d'enseignement	Nombre d'élèves	Ratio / Total d'élèves
Elèves relevant de l'enseignement général	2 859	74,76 %
Elèves relevant de l'enseignement professionnel	764	19,98 %
Elèves relevant de l'enseignement spécialisé	201	5,26 %
TOTAL D'ELEVES	3 824	

Répartition public / privé	Nombre d'élèves	Ratio / Total d'élèves
Elèves relevant de l'enseignement public	3 062	80,07 %
Elèves relevant de l'enseignement privé sous contrat	762	19,93 %
TOTAL D'ELEVES	3 824	

La répartition par niveau d'enseignement, par type d'enseignement ont très peu évolué depuis le diagnostic du Projet Educatif Local (mars 2007).

Effet d'évitement privé/public Sur les seuls élèves domiciliés à Péronne	Nombre d'élèves	Ratio / Total d'élèves
Elèves relevant du premier degré	103	12,59 %
Elèves relevant du second degré **	118	5,49 %
Elèves relevant du premier degré maternelle	40	14,86 %
Elèves relevant du premier degré élémentaire	63	11,47 %
Elèves relevant du second degré collège**	75	9,27 %
Elèves relevant du second degré lycée général	27	4,31 %

L'effet d'évitement privé/public est mesuré en calculant la proportion d'élèves domiciliés à Péronne et scolarisés en établissement privé sous contrat rapportée au nombre d'élèves scolarisés en établissement public. Il s'agit d'un effet d'évitement limité puisque la mesure du taux ne concerne que les élèves domiciliés à Péronne** la section hôtelière du Sacré Cœur n'est pas comprise dans ce total, l'enseignement public ne proposant pas d'équivalent. Réciproquement, la S.E.G.P.A. n'étant pas un dispositif proposé sur le Sacré Cœur, les effectifs en relevant ne sont pas pris en compte.

Si l'on compare avec la situation de mars 2007, l'effet d'évitement a augmenté essentiellement en maternelle +2,7 points et au collège +0,9 points. Il a par contre très fortement baissé dans le secteur élémentaire (-5,15 points) et au lycée général.

Globalement, l'effet d'évitement est passé de 6,50 % à 7,21 %, ce qui donne un effet relativement stable dans le temps.

Evaluation à l'école primaire : Des évaluations nationales sont passées à l'école élémentaire à la fin de chaque cycle, soit les niveaux CE1 et CM2. Les résultats des écoles de Péronne sont concaténés pour considérer que les différents groupes scolaires ne représentent qu'une seule et même école.

Pour le CE1, évaluation Mai 2011 (source EDUSCOL)

Français	Péronne	Somme	France
Elèves n'ayant pas des acquis suffisants		8 %	7 %
Elèves ayant encore des acquis fragiles		15 %	14 %
Elèves ayant de bons acquis		27 %	28 %
Elèves ayant des acquis très solides		50 %	51 %
Mathématiques	Péronne	Somme	France
Elèves n'ayant pas des acquis suffisants		11 %	10 %
Elèves ayant encore des acquis fragiles		12 %	11 %
Elèves ayant de bons acquis		28 %	27 %
Elèves ayant des acquis très solides		51 %	52 %

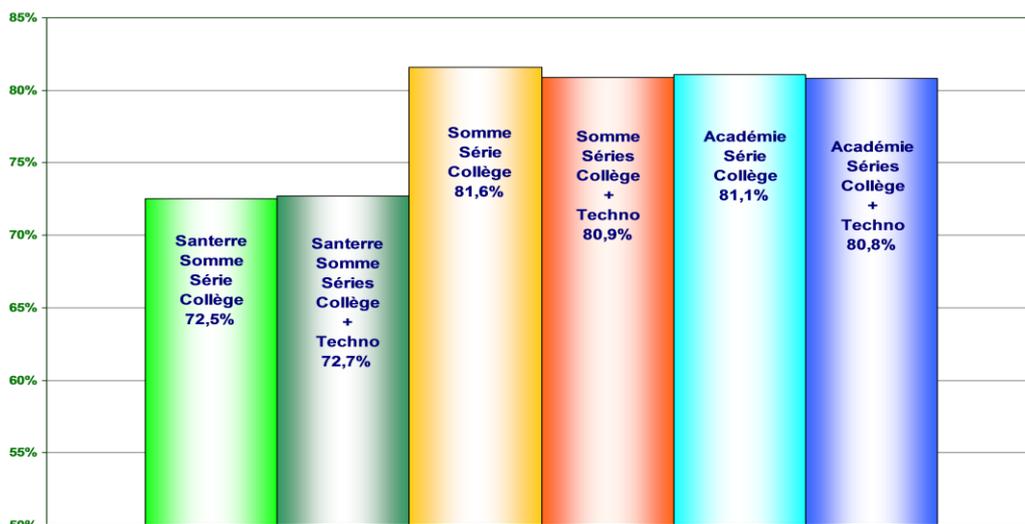
Pour le CM2, évaluation Janvier 2011 (source EDUSCOL)

Français	Péronne	Somme	France
Elèves n'ayant pas des acquis suffisants	2,9 %	7 %	7 %
Elèves ayant encore des acquis fragiles	23,8 %	21 %	19 %
Elèves ayant de bons acquis	41,0 %	33 %	31 %
Elèves ayant des acquis très solides	32,3 %	39 %	43 %
Mathématiques	Péronne	Somme	France
Elèves n'ayant pas des acquis suffisants	1,9 %	12 %	10 %
Elèves ayant encore des acquis fragiles	14,3 %	22 %	20 %
Elèves ayant de bons acquis	38,1 %	31 %	32 %
Elèves ayant des acquis très solides	45,7 %	35 %	38 %

Au CM2, résultats en décrochage pour les élèves ayant des acquis très solides en Français. Par contre, la part des élèves ayant des acquis insuffisants est très inférieure aux scores départementaux et nationaux. En mathématiques, les résultats sont très largement à l'avantage de Péronne dont près de 84 % des élèves présentent des acquis très solides ou bons contre 66 % au plan départemental et 70 % au plan national.

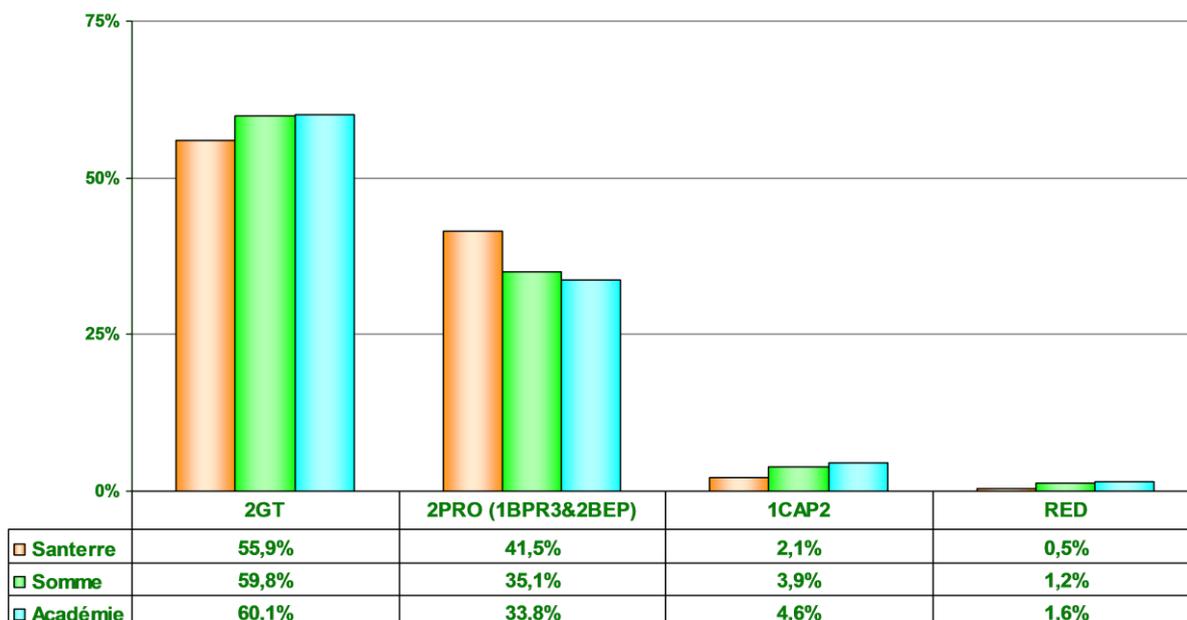
Les graphiques qui suivent sont issus des données du Centre d'Information et d'Orientation de Péronne. Nous nous sommes intéressés à un instant T (juin 2010) aux résultats sur des épreuves nationales mais aussi aux décisions d'orientation révélatrices des parcours scolaires des individus aux étapes suivantes : fin de troisième, fin de seconde, après la terminale.

Diplôme National du Brevet – Série collège Juin 2010 Comparaison Santerre – Département – Académie - France



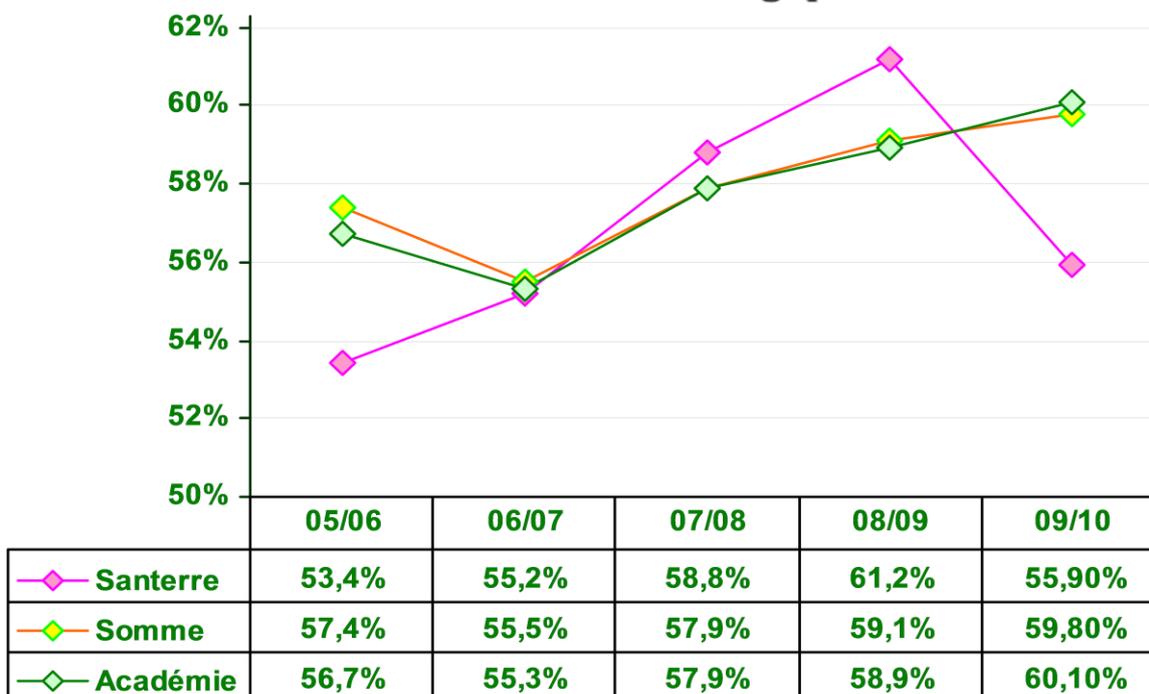
Force est de constater qu'il existe, sur l'édition 2010 du Diplôme National du Brevet, un décrochage entre les résultats du Santerre et ceux de la Somme et de l'Académie (9 points d'écart).

Décisions fin de 3ème générale Juin 2010 Comparaison Santerre - Département - Académie



En juin 2010, si une majorité d'orientation se font vers l'enseignement général et technique, il est à noter que le taux d'orientation vers l'enseignement professionnel est supérieur dans le Santerre que dans la Somme ou l'Académie. L'orientation vers le C.A.P. semble aussi délaissée.

Evolution de l'orientation après la 3^{ème} Générale sur 5 années 2nde Générale et Technologique



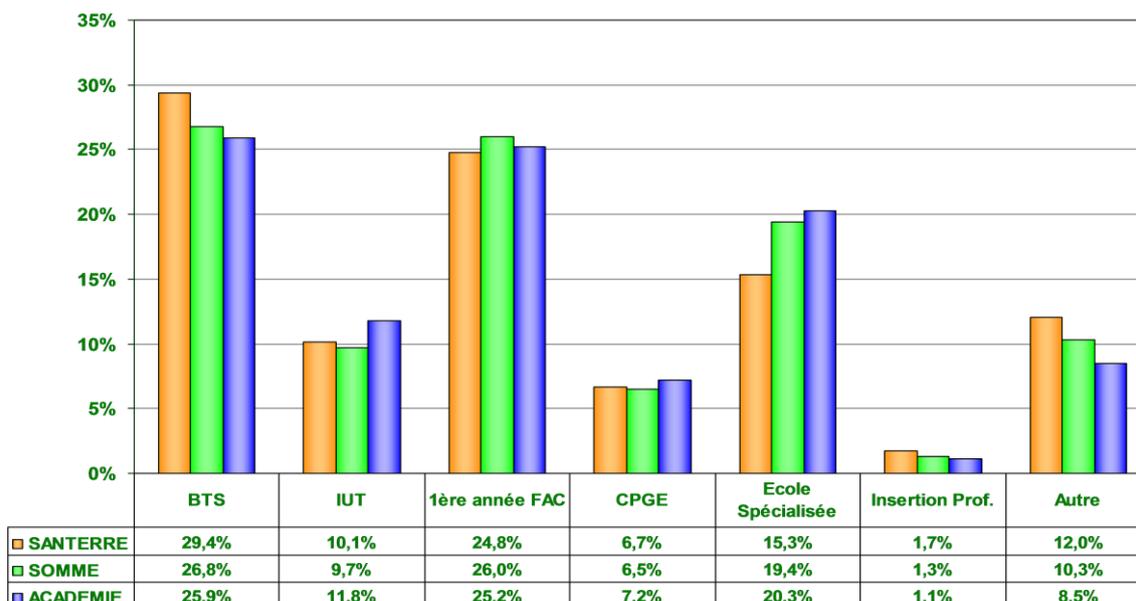
Si nous examinons l'évolution du taux d'orientation vers la seconde générale et technologique sur les cinq derniers exercices, nous voyons que l'écart déficitaire avec la Somme reste quasiment au même niveau et se creuse avec l'Académie.

Décisions d'orientation 2nde - Choix de 1^{ère} sur 5 années SANTERRE

Année Scolaire	1L	1ES	1S	1STG	1STI	1ST2S
05/06	9,7%	15,9%	25,8%	15,0%	6,7%	1,4%
06/07	9,6%	16,5%	24,9%	13,9%	6,9%	1,9%
07/08	8,3%	18,3%	25,6%	15,4%	8,3%	1,7%
08/09	10,0%	16,8%	26,3%	19,2%	7,7%	0,4%
09/10	9,9%	21,1%	22,0%	17,7%	8,3%	1,1%

L'orientation vers la filière scientifique S est délaissée au profit des filières économiques et sociales. L'écart de 10 points en faveur de la filière scientifique est désormais de 0,9 points. Progression des orientations vers les sections STG et STI.

Intentions d'orientation des Terminales - Janvier 2010 Comparaison Santerre - Département - Académie



A l'issue du parcours dans le secondaire, les élèves du territoire privilégient une orientation vers des études courtes et ciblées de type B.T.S. au détriment des classes préparatoires aux grandes écoles ou des écoles spécialisées. Le secteur du Santerre présente aussi des scores plus élevés dans les orientations alternatives relevant de l'insertion professionnelle directe.

Elèves sortis en cours ou en fin d'année 2009 - 2010

	Signalés	Poursuite Etudes RED	Apprentis.	ML	VA	Autres	Inconnu
LP HAM							
1CAP2	8 sur 34		3	3	1		1
1BEP2 SASO	3 sur 34			2			1
1BPR3 Industriel	4 sur 33		1	1		1	1
1BPR3 Tertiaire	9 sur 29		1	2		2	4
Total	24 sur 130 soit 18,5% Dont 15 abandons (12%)		5	8	1	3	7
LP PERONNE							
1CAP2	20 sur 45	6	1	12		1	
1BPR3 Industriel	16 sur 59	5	1	8	2		
1BPR3 Tertiaire	24 sur 98	10	2	8		4	
Total	60 sur 202 soit 29,7% Dont 28 abandons (14%)	21	4	28	2	5	
LP MONTDIDIER							
1CAP2	29 sur 61	5	1	19	1	3	
1BPR3 Industriel	16 sur 45	11	2			1	2
1BPR3 Tertiaire	29 sur 100	14	5	4		1	5
Total	67 sur 206 soit 32,5% Dont 32 abandons (15,5%)	30	7	25	1	4	7
LP Agricole PERONNE							
1CAP2	12 sur 20						8
1BEP2	11 sur 47	1				2	8
Total LPA	23 sur 67 soit 34,3% dont 16 abandons (24%)						

Fin de 3^{ème}: 20 élèves sont Sans Solution soit 2,37%

Pour le territoire de Péronne, le nombre d'élèves sortis en cours ou en fin d'année de la cohorte est très important (près de 30 %). 14 % de la cohorte relève d'une situation d'abandon et de décrochage scolaire.

1.1.1.6 Les données liées à la santé

Une démarche d'auto diagnostic accompagné sur l'état de la santé à Péronne a été impulsée par la commune en 2007 dans le cadre d'un appel à projet du Groupement Régional de Santé Publique de Picardie. Il en ressort certains éléments significatifs.

Concernant l'offre de soins : 1 médecin pour 684 habitants et un problème démographique sur un court terme (5 médecins ayant 55 ans et plus). Un non remplacement passerait le ratio à 1 médecin pour 1173 habitants. On note un éloignement de certaines spécialités en libéral. Par contre, l'offre de service du Centre Hospitalier de la commune s'est bien développée avec une ouverture du service de chirurgie ambulatoire et du service d'hospitalisation au domicile en 2007. La demande de soin est importante. Le diagnostic a souligné les problématiques de santé lié à l'alcoolisme et aux conduites addictives mais aussi à l'hygiène et l'alimentation

Tableau synthétique des priorités

Une définition de la santé (ouverte, globale, positive...) à partager
Recherche de bien-être, de convivialité, de lien social

Des thématiques prioritaires

- Prévention des addictions
- Hygiène
- Alimentation

Des publics ciblés

- Les personnes défavorisées, dont les jeunes
- Les jeunes en milieu scolaire et extra scolaire
- Les parents
- La famille
- Les professionnels de la santé et du social

Un cœur de cible

- Les jeunes défavorisés

Des axes essentiels

- La lutte contre la précarité et à l'isolement
- La gestion du stress
- L'accès à la prévention
 - lieux d'intervention pluriels et développement de lieux d'écoute
 - établissements scolaires notamment
 - accompagnement des parents dans des démarches éducatives
 - formation-action pour les professionnels
- L'accès aux soins
 - l'hôpital au cœur de ville
 - conférences Les mardis de la santé
 - accès au dépistage
 - étude de faisabilité d'une maison de santé pluridisciplinaire

Des points importants

- Les médecins et les autres libéraux à associer à la démarche
- Le développement d'outils d'information et de communication et de supports pour la mise en réseau
 - création d'outils avec et par les utilisateurs
 - journées ou événements mobilisateurs
 - pages dédiées à la santé sur le site internet, utilisation de lieux-relais sur la ville

Le forum santé

un tremplin pour l'année
une valorisation des projets
un temps de mobilisation pour les jeunes et leurs relais
un moment d'échanges aussi pour les professionnels

Le diagnostic, non une fin en soi

Pérenniser les échanges
Développer une culture d'évaluation

Proposer une vision globale de ce qui existe : un plan santé, un annuaire

1.1.2 Le vivre ensemble

A l'échelle de la ville, les liens entre les habitants se sont développés par des facteurs favorables : les associations, les événements festifs, les liens intergénérationnels.

Supports de la vie sociale, les associations au nombre de 98 en 2011 permettent d'embrasser les différents champs de la vie citoyenne : sportives, culturelles, solidaires La ville a créé dès 1990 des Offices municipaux pour valoriser la vie associative et permettre aux associations d'être force de proposition. A l'heure actuelle, seul l'Office Municipal des Sports subsiste, l'Office Municipal des Fêtes et de la Culture ayant été modifié au niveau de ses statuts et de son ambition originelle.

Les événements festifs, sources de lien social se sont développés dernièrement : Fête de la Jeunesse et des Sports, Fête des Associations, Fête Country, Picardie Mouv', Festival Airs Libres mais aussi Fête des écoles ... le point d'orgue de ces manifestations conviviales a été la Fête Médiévale organisée pour le 800^{ème} anniversaire de la charte de Péronne. L'engouement populaire sans précédent, l'implication des Péronnais pour être acteur de la fête (et non pas simple spectateur) sont des points d'ancrage forts dans la mémoire collective.

Depuis une dizaine d'année, se développent aussi, des repas de quartier ou Fête des voisins. Ces moments de convivialité permettent de rompre l'isolement et renforcent aussi le lien social. Par contre, les fêtes de quartier ont quelque peu périclité et les comités locaux ont du mal à renouveler leurs membres. Les vies de quartiers sont donc contrastées et rendent difficile une dynamique de la cité par ce biais. Il en suit un manque de liens entre les quartiers.

L'isolement familial est prégnant dans notre cité. La base de données EPICAF recense 691 personnes isolées (sans conjoint ni enfant à charge). Données 2009

ACTIVITES DES ISOLES		
Isolés avec emploi	134	19,4 %
Isolés au chômage	101	14,6 %
Isolés étudiants	16	2,3 %
Isolés retraités	221	32,0 %
Isolés autre situation	216	31,3 %
REPARTITION PAR SEXE		
Hommes	269	38,9 %
Femmes	422	61,1 %
REPARTITION PAR ÂGE		
0 à 24 ans	70	10,1 %
25 à 29 ans	63	9,1 %
30 à 39 ans	84	12,2 %
40 à 59 ans	239	34,6 %
60 ans et plus	235	34,0 %
REPARTITION PAR TYPE DE POPULATION		
Revenu < au seuil des bas revenus	327	47,3 %
Revenu > au seuil des bas revenus grâce aux prestations	83	12,0 %
Allocations aux adultes handicapés	123	17,8 %
Revenu de solidarité active	165	23,9 %

L'isolement touche essentiellement les femmes au nombre de 422 (soit 61,1 %) contre 269 hommes (38,9 %).

80 % des isolés ne sont plus ou pas dans le monde du travail.

L'isolement touche toutes les tranches d'âge. Si les plus âgés sont les plus touchés proportionnellement, le pourcentage de la tranche d'âge 40 à 59 ans alerte.

L'isolement familial est corrélé à la notion d'un moindre revenu. Près d'un isolé sur deux a un revenu inférieur au seuil de bas revenus (en 2009, ce seuil était de 942 euro). A cette donnée, il faut ajouter 12 % de la classe qui bénéficie d'un revenu supérieur au seuil de bas revenus grâce aux prestations sociales.

L'isolement et les difficultés financières avec touchent beaucoup les adultes handicapés.

1.1.3 L'offre sociale

1.1.3.1 Les équipements et les services

Equipements culturels :

La ville dispose :

D'un Espace Mac Orlan, vaste enceinte de 800 places assises, qui permet la réalisation de spectacles attirant un large public.

D'une bibliothèque municipale située dans l'enceinte de la Mairie. Chaque école possède par ailleurs un accès à une Bibliothèque Centre de Documentation de proximité.

Du Musée Danicourt, lui aussi situé en Mairie.

D'un cinéma, deux salles, en régie municipale.

D'une Ludothèque Maison des Jeux sur la Maison de Quartier de La Chapelette

Par ailleurs, la ville bénéficie du Château de Péronne et de la présence en son sein de l'Historial de la Grande Guerre qui attire près de 80 000 visiteurs par an.

Enfin, une auberge de jeunesse « l'auberge des Remparts » a vu le jour au second trimestre 2012.

En projet, sur un moyen terme :

La réalisation d'une médiathèque qui recentrera différents équipements culturels et participera à l'aménagement urbain.

Equipements sportifs :

La ville comprend 38 associations sportives qui permettent de pratiquer 40 sports différents. Péronne poursuit de manière régulière sa politique en matière d'équipements et de structures.

L'offre actuelle comprend : 1 piscine tournesol ; 4 gymnases : Municipal, SIVOM, Remparts et Béranger ; 1 centre culturel et sportif rassemblant école de danse, conservatoire de musique, salle de gymnastique, salle de tennis de table et de karaté ; 1 skate Park et 1 champ de bosse en accès libre ; 1 piste cyclable reliant le quartier de La Chapelette au centre ville.

Plusieurs clubs ont leur équipement spécifique : la salle d'haltérophilie, le site d'escalade avec une salle de blocs unique au niveau départemental, le terrain de street hockey, les jeux picards, le tir à l'arc extérieur.

En projet sur un moyen terme : la réalisation d'une nouvelle piscine avec une fosse de plongée ; la rénovation de l'espace tennis (nouveaux courts, nouveaux vestiaires, nouveau parking).

La ville travaille, en concertation avec les clubs et l'Office Municipal des sports, à l'élaboration du Projet Sportif Local, véritable outil de développement pour les années à venir.

Equipements administratifs :

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) sur le quartier de Mt Saint Quentin

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en mairie

PMI (au centre Médico social)

Equipements de santé :

Hôpital de Péronne

Planning familial

La création prochaine d'une Maison Médicale pour faire face aux difficultés de la démographie médicale.

Centre Médico Psychologique

Equipements scolaires :

La ville dispose de

	Public	Privé
Ecoles maternelles	3 écoles maternelles : La Chapelette Béranger Mt St Quentin	1 école privée sous contrat : Sacré Cœur
Ecoles élémentaires	3 écoles élémentaires : La Chapelette Béranger Mt St Quentin	1 école privée sous contrat : Sacré Cœur
Collège	1 collège : Béranger	1 établissement privé sous contrat : Sacré Cœur
Lycée	3 lycées : Lycée d'enseignement général Lycée professionnel Lycée Agricole	1 établissement privé sous contrat Sacré Cœur
BTS	Vente et Action Commerciale	

La grande majorité des établissements scolaires sont recentrés sur un petit périmètre. L'école maternelle et l'école élémentaire de La Chapelette apparaissent comme excentrées face à ce constat.

Services s'adressant aux jeunes de plus de 16 ans :

La ville dispose de deux points d'Information Jeunesse. Le plus ancien est situé dans les locaux du Centre Culturel et de Loisirs, juste à côté du Centre d'Information et d'Orientation.

Très récent, le Point d'Information Jeunesse de La Chapelette, situé dans l'enceinte de la Maison de Quartier.

Une Mission Locale complète l'offre de services.

Transport urbain et hors commune :

Depuis deux ans, la ville a mis en place un transport urbain avec un bus de 65 places. Ce transport dont l'accès est à un coût modique (deux euros pour un carnet de 10 tickets) facilite l'accès des péronnais démunis de moyens de transport aux différents services publics ou de santé de la commune. La fréquentation se développant, il est prévu d'augmenter l'offre de transport très prochainement. Le P'Run est aussi très utilisé par les accueils de loisirs.

Une piste cyclable existe mais son parcours reste limité. Il manque par ailleurs de parkings vélo pour une utilisation plus régulière de ce mode de transport.

Les déplacements à l'extérieur de la commune pour relier Saint Quentin ou Amiens demeurent délicats au niveau de la fréquence de la ligne de transport par bus. La proximité de la ligne TGV permet d'avoir une desserte nationale ferroviaire. Les infrastructures routières (RN29 ou A1) font de Péronne une ville qui n'est pas enclavée. N'en demeure pas moins qu'un sentiment d'isolement persiste et que le fait de posséder une voiture est un viatique pour faciliter l'insertion professionnelle ou la poursuite des études.

1.1.3.2 L'urbanisme et l'habitat

L'urbanisme :

Péronne constitue un pôle d'attraction important au niveau cantonal bénéficiant d'une bonne structure de services et de commerces. Les fonctions centrales de Péronne manquent néanmoins de dynamisme. Le renouvellement de la ville ancienne, notamment au travers du site de l'ancien Collège Béranger est donc un enjeu très important pour le Plan Local d'Urbanisme.

L'offre de logements trop faible en matière locative ne permet pas actuellement à Péronne de garder sa population. Le maintien et la diversification du parc de logements doit dynamiser la commune. Le P.L.U. doit donc anticiper et organiser le développement cohérent de l'habitat, notamment dans le quartier de Sainte Radegonde.

La traversée de Péronne par la RN29 provoque d'importantes nuisances. Par ailleurs, les quartiers périphériques souffrent d'un manque de liaisons du à l'absence d'un second point de franchissement de la Somme. Le report des circulations de transit et d'échanges entre quartiers, hors du centre, permettrait d'améliorer le cadre de vie de celui-ci.

Péronne bénéficie de paysages remarquables, tant naturels qu'urbains, qui constituent un potentiel touristique important. La diversité et la richesse paysagère de Péronne doivent être préservées dans le P.L.U.

Le Plan Local d'Urbanisme traduit en droit des sols le projet de la commune en matière d'urbanisme et de logement. Les grandes orientations sont les suivantes :

1. **Conforter et valoriser le centre ancien :**

Le manque de dynamisme du centre-ville de Péronne risque de nuire à son attractivité, au profit d'autres pôles commerciaux et culturels. Le paysage et l'animation du centre ancien doivent être confortés, afin de renouveler son statut de pôle d'attraction au sein de la commune et à l'échelon intercommunal. La restructuration de l'ancien Collège Béranger et le réaménagement des espaces publics structurants du centre permettront de valoriser l'image du centre-ville. Le réaménagement du boulevard des Anglais et la constitution d'un pôle de commerces et d'équipements sur le site de l'ancien collège contribueront au renouveau du centre de Péronne. Il s'agit de mieux révéler le tracé des Remparts et de donner une « épaisseur » au centre-ville qui se concentre essentiellement aujourd'hui autour de l'avenue Danicourt.

- a. **Renouveler le site de l'ancien Collège Béranger**
 - i. *En créant un pôle urbain, mixte socialement et animé*
 - ii. *En permettant l'implantation d'équipements structurants : en particulier un équipement socioculturel fédérateur sera implanté la médiathèque.*
 - iii. *En restructurant les espaces publics du quartier.*
- b. **Requalifier le Boulevard des Anglais** en itinéraire de promenade, afin de valoriser l'interface ville/nature, caractéristique de l'identité de Péronne.
- c. **Mettre en valeur les espaces publics du centre ancien**

L'histoire a visiblement marqué le centre de Péronne. La ville ancienne est ceinturée par les anciens remparts et les étangs défensifs sont encore visibles. La structure ancienne de Péronne est encore lisible et constitue un potentiel qui mérite d'être suffisamment mis en valeur. Le Plan Local d'Urbanisme cherche à valoriser et renforcer la lisibilité des espaces publics de la ville ancienne notamment la trace des anciens remparts, afin d'y susciter des itinéraires touristiques et d'améliorer le cadre de vie de Péronne.

2. **Développer les quartiers d'habitat au nord-ouest :**

Les perspectives démographiques de Péronne sont stables pour les dix prochaines années. Afin de maintenir la population à son niveau actuel, la construction de 25 logements par an est nécessaire. Compte tenu de sa densité bâtie, peu d'opportunités foncières existent. Les sites libres de Sainte Radegonde et de la Flaque au nord-ouest peuvent répondre aux objectifs de développement de l'habitat.

- a. **Structurer l'urbanisation autour du Collège** en intégrant des équipements de proximité (terrains de jeux) et un équipement public fédérateur (salle de sport) et en développant un quartier d'habitat mixte et diversifié dans un souci d'équilibre social
- b. **Contrôler l'urbanisation des abords du Mont St Quentin**, zone de transition périurbaine à proximité de la RN17. Plusieurs objectifs sont poursuivis : remédier au morcellement, désenclaver les parcelles afin de préserver leur urbanisation, préserver le caractère agricole situé au pied du Mont Saint Quentin

3. **Intégrer les zones d'activités :** mobilisant de larges emprises, le développement économique de Péronne participe au morcellement urbain périphérique. Le PLU poursuit les objectifs suivants pour les zones d'activités de la Chapelette, des Hauts de Saint Denis et de la zone d'activité Nord :

- a. **Remédier au morcellement.**
- b. **Intégrer les zones d'activités dans leur site urbain et paysager.**
- c. **Susciter un développement durable et diversifié des activités.**

Par ailleurs, la ville travaille aussi actuellement sur le projet de la zone de Maismont qui donnerait naissance à un nouveau quartier sur la commune.

L'habitat :

Logement	Territoire	Zone de comparaison
Nombre total de logements en 2006	3 911	269 706
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2006, en %	0,9	8,5

Source : Insee, RP2006 exploitation principale.

LOG T1M - Évolution du nombre de logements par catégorie

	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Ensemble	2 272	2 970	3 405	3 603	3 776	3 911
Résidences principales	2 138	2 681	3 097	3 188	3 418	3 508
Résidences secondaires et logements occasionnels	33	39	50	97	71	37
Logements vacants	101	250	258	318	287	366

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremens - RP1999 et RP2006 exploitations principales.

L'habitat péronnais est constitué en grande majorité de résidences principales. En volume, le nombre de résidences secondaires est quasiment au même niveau qu'en 1968 après un effondrement en regard de la situation en 1990.

Le nombre de logement vacant continue à progresser fortement (+27 % par rapport au dernier recensement).

LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

	2006		Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)	1999		
	Nombre	%		Nombre	%	
Ensemble	3 508	100,0	7 909	15	3 418	100,0
Propriétaire	1 609	45,9	3 687	23	1 572	46,0
Locataire	1 805	51,5	3 992	8	1 722	50,4
dont d'un logement HLM loué vide	940	26,8	2 156	10	927	27,1
Logé gratuitement	94	2,7	230	10	124	3,6

Sources : Insee, RP1999 et RP2006 exploitations principales.

Très grande stabilité quant au statut d'occupation de la résidence principale. 45,9 % de propriétaires et 51,5 % de locataires.

Le coût de l'accès à la propriété est souvent mis en avant par des jeunes couples.

Plusieurs jeunes regrettent l'absence de structure d'accueil pour les jeunes travailleurs.

1.1.4 Les acteurs du territoire

A l'échelle de la commune les acteurs sont nombreux. Beaucoup d'initiatives associatives et municipales voient le jour mais le fonctionnement en réseau n'est pas toujours un long fleuve tranquille !

Les offres de service, les pratiques des acteurs publics ou privés sont parfois en décalage avec les nouveaux modes de vie.

Les responsables associatifs ou sociaux-culturels soulignent l'attitude de consommation forte des habitants, le recul du bénévolat et de l'implication dans la vie de la cité, notamment au niveau des publics jeunes. Mythe ou réalité ?

La vie associative est riche mais le public connaît-il toutes les potentialités existantes ?

Associations sportives, culturelles, patriotiques, solidaires foisonnent (près d'une centaine), la ville bénéficie d'une Maison de Quartier, d'un Centre Culturel et de Loisirs, de services publics (Préfecture, Poste, Gendarmerie), d'un Office de Tourisme, Centre Médico Social, Centre Médico-Psychologique, Education Nationale, Hôpital

Trop souvent, le partenariat se fait sur des actions spécifiques (Forum Santé par exemple). Des groupes de travail ouverts se sont mis en place dans le cadre du Contrat Educatif Local ou du Contrat Local de Sécurité mais le fonctionnement par ce biais tend à se déliter à travers le temps.

Sur le versant du public, l'accès à l'information est souvent mis en avant et l'importance des lieux signalés comme ressources informatives est souligné.

1.2 L'analyse

1.2.1 Le tableau d'analyse

Le tableau d'analyse doit permettre, à partir des caractéristiques dégagées des données froides et de la parole recueillie de formaliser des hypothèses de compréhension, des hypothèses d'amélioration qui, en prenant en compte les freins existant, ouvrent des perspectives pour le rôle à tenir par le Centre Social.

Caractéristique retenue
LE TERRITOIRE
Un cadre de vie de qualité avec des difficultés pour appréhender l'avenir : les services publics se délitent, la construction du canal à grand gabarit se fait attendre.
Composé de quartiers éclatés et éloignés les uns des autres, le lien social émane des écoles et de la vie associative avec une implication de la commune par sa politique menée et le développement des transports urbains. Souvent les gens se sentent plus résidents d'un quartier que de la commune.
Péronne se caractérise par un milieu urbain qui s'inscrit dans une ruralité du territoire. Avec 8218 habitants, la quatrième ville du département est un bourg structurant entre Amiens et Saint Quentin. Malgré sa baisse démographique, Péronne maintient son rôle de pôle attractif pour les secteurs ruraux voisins.
La structure démographique reste peu favorable avec un vieillissement de la population.
Toutefois, la représentation statistique des jeunes reste importante, d'autant plus que les structures scolaires sont parmi les plus importantes du département 3869 élèves sont scolarisés sur la commune. La population de Péronne représente 50 % du bassin de population de la communauté de communes et le pourcentage de population étrangère est très faible (3,3 % du total).
Les jeunes (scolaires inclus) représentent 47 % de la population péronnaise résidente.
Le revenu net imposable moyen par foyer fiscal est inférieur de près de 2000 euro aux données départementale. La part des foyers fiscaux imposés est inférieure de plus de 7 points à la représentation départementale. Le poids des prestations dans les ressources est prégnant.
La structure de l'emploi est essentiellement tertiaire. Les emplois industriels sont en forte baisse par rapport au dernier recensement. L'emploi est très majoritairement constitué par des statuts d'employés et d'ouvriers. Cela confère à la commune un profil social marqué, avec une forte prédominance des couches sociales les plus modestes.
Le chômage touche plus fortement les femmes que les hommes. Pour conserver un emploi, les péronnais hésitent de moins en moins à travailler en dehors de leur commune de résidence (+5 points). Les créations d'entreprise concernent essentiellement les services.

Le levier de la formation reste grippé. Près d'un péronnais sur trois ne dispose d'aucun diplôme. Le niveau général de formation reste faible.

Les évaluations nationales du primaire (CE1 et CM2) sont très encourageantes au niveau des résultats en mathématiques par contre, on note un décrochage en français sur la part des élèves ayant des acquis très solides. Sur les deux disciplines, la part des élèves ayant des acquis insuffisants est très inférieure aux scores départementaux et nationaux.

Un décrochage existe au niveau des résultats au Brevet (-9 points) par rapport au département et l'académie.

Au niveau des parcours d'orientation, au fur et à mesure de la scolarité, on constate une augmentation des orientations vers l'enseignement professionnel et des études courtes et ciblées facilitant une insertion professionnelle rapide au détriment des études générales et longues. Dans l'enseignement technique, le nombre d'élèves sortis en cours ou en fin d'année de la cohorte est très important. 14 % de la cohorte relève d'une situation d'abandon et de décrochage scolaire. Les soucis d'orientation sont donc prégnants.

Sur le champ de la santé, alerte au niveau de la démographie médicale et de l'offre de soins malgré les efforts du service public hospitalier. Le diagnostic santé de 2007 a souligné les problématiques de santé liées à l'alcoolisme et aux conduites addictives mais aussi à l'hygiène et l'alimentation.

LE VIVRE ENSEMBLE

A l'échelle de la ville, les liens entre les habitants se sont développés par des facteurs favorables : les associations (au nombre de 98), les évènements festifs (Fête Médiévale, Fête de la Jeunesse et du Sport, Fête des associations ...), les liens intergénérationnels (Fête des voisins ...)

Toutefois, l'isolement familial est prégnant dans notre cité, touche essentiellement les femmes et les personnes qui ne sont plus ou pas dans le monde du travail. Toutes les tranches d'âge sont concernées, notamment les 40-59 ans. L'isolement familial est corrélé à la notion de moindre revenu. Près d'un isolé sur deux a un revenu inférieur au seuil de bas revenus.

L'OFFRE SOCIALE

La ville dispose de nombreux équipements culturels (Espace Mac Orlan) mais manque toutefois de salles plus intimistes et moyennes. L'Historial demeure un phare pour la commune en attirant près de 80000 visiteurs par an (quasiment dix fois la population de Péronne). Les réalisations d'une Auberge de Jeunesse et de la Médiathèque enrichiront cette offre.

L'offre d'équipements sportifs est très riche. Près de 40 disciplines sportives peuvent être pratiquées. Le projet piscine est un équipement structurant court terme.

L'offre de services est importante : Hôpital, CPAM, CCAS, PMI, CMP, CIO, Planning familial, Mission Locale. Tous ces services sont concentrés dans la partie nord de la commune.

L'habitat péronnais est constitué en grande majorité de résidences principales. Le nombre de logements vacants continue à progresser fortement. Plus de la moitié des résidents sont locataires (51,5 %). Le coût de l'accès à la propriété est souvent mis en avant par les jeunes couples. Plusieurs jeunes regrettent par ailleurs l'absence de structure d'accueil pour les jeunes travailleurs.

LE SYSTEME DES ACTEURS

A l'échelle de la commune les acteurs sont nombreux. Beaucoup d'initiatives associatives et municipales voient le jour mais le fonctionnement en réseau n'est pas toujours un long fleuve tranquille ! Les offres de service, les pratiques des acteurs publics ou privés sont parfois en décalage avec les nouveaux modes de vie.

Les responsables associatifs ou socioculturels soulignent l'attitude de consommation forte des habitants, le recul du bénévolat et de l'implication dans la vie de la cité, notamment au niveau des publics jeunes. Mythe ou réalité ?

1.2.2 L'existant

La ville de Péronne bénéficie d'un Projet Educatif Local depuis 2007 qui s'appuie sur une politique contractuelle : le Contrat Educatif Local (avec l'Etat et le Conseil Général), le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (avec l'Etat), le Contrat d'Accompagnement à la Scolarité (avec la C.A.F. et le Conseil Général), le Contrat Enfance et Jeunesse (avec la C.A.F.). Par ailleurs, la ville a intégré, de par ses actions pour la parentalité le R.E.A.A.P.

Répartition des moins de 18 ans par tranche d'âge (source CAF au 31 décembre 2008)

Nb d'enfants de 0 à 2 ans révolus	Nb d'enfants de 3 à 5 ans révolus	Nb d'enfants de 6 à 11 ans révolus	Nb d'enfants de 12 à 17 ans révolus
271	272	598	535

1.2.2.1 Enfants âgés de 0 à 5 ans

La ville organise un multi accueil avec une crèche collective de 25 places et une crèche familiale de 15 places. Par ailleurs, 75 assistantes maternelles sont agréées sur le territoire de la commune.

Le versement de la P.A.J.E complément mode de garde Assistante maternelle concerne 36 enfants de 0 à 2 ans et 26 enfants de 3 à 5 ans.

La ville propose sur la Maison de Quartier de La Chapelette les services suivants : un Lieu d'Accueil Enfant Parent dénommé « Coussins Câlins » et une Ludothèque « Maison des Jeux ». L'hôpital de Péronne propose lui sur un rythme ni-hebdomadaire un Lieu d'Accueil Enfant Parent « La Maison Verte ».

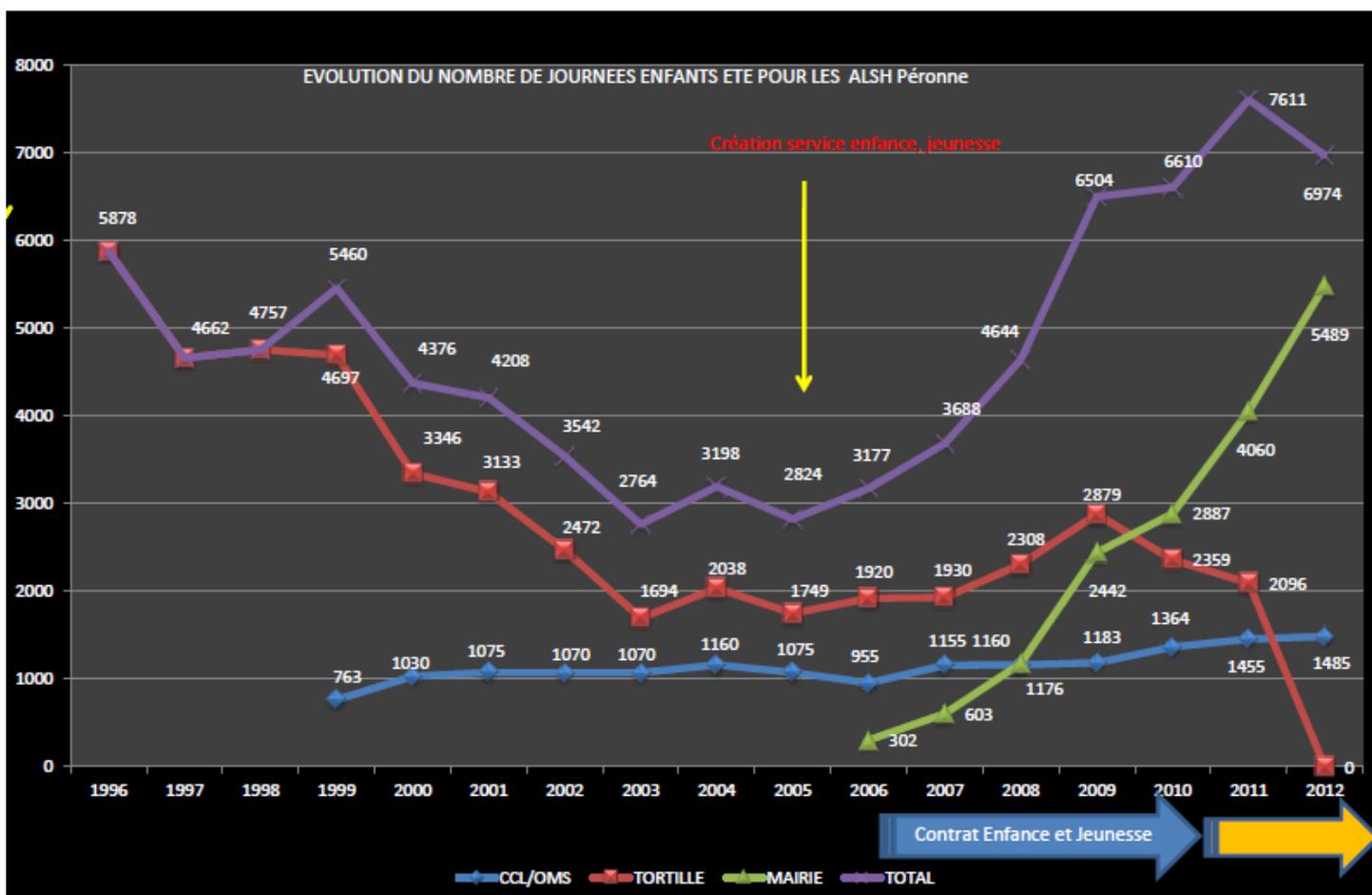
Des accueils de loisirs ont été mis en place pour les 4-5 ans. Ils fonctionnent l'été soit dans le cadre de l'association La Tortille au Lycée Agricole (tout du moins jusqu'en août 2011), soit dans le cadre des accueils municipaux dans les écoles maternelles de La Chapelette et de Mont Saint Quentin. Il est à noter qu'il n'existe pas de lieu propre pour ces accueils.

Le Relais Assistantes Maternelles qui figurait au précédent Contrat Enfance et Jeunesse n'a pas été mis en place faute d'un lieu approprié.

1.2.2.2 Enfants âgés de 6 à 17 ans

L'offre de services en accueil de loisirs existe tout au long de l'année pour cette tranche d'âge. Elle est menée par des partenaires associatifs : association La Tortille (jusqu'en Toussaint 2011), Centre Culturel et de Loisirs ou directement par la municipalité dans le cadre de la Maison de Quartier (ou l'été sur l'école de Mont Saint Quentin et Béranger).

Le graphique ci-joint souligne, uniquement sur la base de l'indicateur nombre de journées enfants payées par les familles durant la période estivale, l'impact fort de la politique municipale avec la création de la Maison de Quartier de la Chapelette en novembre 2004, la création du service enfance, jeunesse et sports en septembre 2005 et la signature du Contrat Enfance et Jeunesse en janvier 2006. Le nombre de journées enfants a quasiment triplé en six ans !



1.2.2.3 Accueil de jeunes de 14 à 21 ans

Un accueil de jeunes existe sur la Maison de Quartier de La Chapelette. A ce jour, c'est le seul du département.

1.2.2.4 Un Centre Social en devenir

Un Centre Social existe sur la commune depuis le 1^{er} novembre 2012. Actuellement, il s'est développé autour de activités de la Maison de Quartier de la Chapelette. A terme, dès novembre 2013, il s'appuiera sur les deux équipements Maisons de Quartier de La Chapelette et de Mont Saint Quentin.

Ce Centre Social proposera un Relais Assistantes Maternelles, des accueils pour les 3-17 ans, deux accueils de jeunes, une ludothèque, deux salles Picardie en Ligne, un Point Info Familles, un Point Info Jeunesse, un Point ressources santé, un Point d'Appui à la Vie Associative, un Lieu d'Accueil Enfant Parent, deux Accompagnement à la scolarité pour les élèves de primaire et du collège.

1.2.2.5 Un gisement associatif

Les 98 associations péronnaises présentent un nombre agrégé d'adhérents approximant les 4 000 personnes (dont 2 800 dans le cadre de la pratique sportive).

Dans le cadre du Projet Educatif Local, l'offre éducative s'adressant aux jeunes de 0 à 25 ans (hors offre éducative interne à la famille ou dans le cadre scolaire propre) a été calculée à partir d'un indicateur quantitatif : le nombre d'heures par année et par enfant.

L'enquête proposée aux associations de la commune avait pour objectifs de déterminer la structuration de l'offre par tranche d'âge, par champ, par période, par situation spatio-temporelle, par le poids de l'intervention des professionnels et des bénévoles. Elle permet de s'interroger sur les types de contenus, les moments, les âges, le quartier, le type d'opérateur.

46 associations ou structures municipales accueillant des enfants et des jeunes ont été consultées. Cette consultation s'est réalisée par le biais d'une enquête pour les associations sportives et par des entretiens pour les associations culturelles et artistiques ou encore les structures municipales. Toutes les associations ou structures consultées ont répondu, ce qui permet de donner une certaine fiabilité sur les données recueillies.

109 salariés et 241 bénévoles participent à cette offre éducative. Au niveau de la qualification des intervenants, on dénombre 87 diplômés d'Etat et 36 brevets fédéraux (35 % des intervenants ont donc une reconnaissance de compétences). Le nombre de journées déclarées de formation doit alerter : 62 pour l'ensemble des structures sondées, seules 8 d'entre elles déclarant au moins une journée de formation).

➤ **Offre globale horaire par tranche d'âge**

Volume horaire global	460 310 heures	Pourcentage du volume global
Tranche d'âge 0-3 ans	42 191 heures	9,17 %
Tranche d'âge 3-6 ans	59 402 heures	12,90 %
Tranche d'âge 6-11 ans	180 093 heures	39,12 %
Tranche d'âge 12-17 ans	108 224 heures	23,51 %
Tranche d'âge 18-25 ans	70 400 heures	15,29 %

➤ **Offre globale horaire par champ d'intervention**

Volume horaire global	460 310 heures	Pourcentage du volume global
Activités relevant du champ sportif	199 297 heures	43,30 %
Activités relevant du champ culturel et artistique	50 518 heures	10,98 %
Activités relevant du champ socio éducatif*	210 495 heures	45,73 %
*Dt Offre éducative relevant des actions du Contrat Enfance et Jeunesse	114 007 heures	

➤ **Offre globale horaire par opérateur (association ou municipal)**

Volume horaire global	460 310 heures	Pourcentage du volume global
Opérateur associatif	287 083 heures	62,37 %
Opérateur municipal	173 227 heures	37,63 %

L'offre éducative est essentiellement tournée vers la tranche d'âge des 6-11 ans, relève du champ socio-éducatif ou sportif plus que culturel et est surtout assurée par un opérateur associatif.

2. Bilan du Projet Educatif Local 2007-2012

Champ 1 : L'égalité des chances

Axe 1 : Développement de l'accompagnement à la scolarité.

L'accompagnement à la scolarité s'est développé sur deux pôles scolaires sur trois (La Chapelette et Mont Saint Quentin). Il n'a jamais pu démarrer sur l'école primaire du Centre. A noter que seul l'accompagnement à la scolarité de La Chapelette accueille des élèves du second degré.

Axe 2 : Maîtrise des nouvelles technologies au service de projets personnels ou collectifs.

Les structures de loisirs avec lieu de vie (Maison de Quartier et C.C.L.) on vu se développer des espaces numériques (via Picardie en Ligne et le Point Cyb pour la Maison de Quartier, avec l'aide du secteur privé pour le C.C.L.). L'offre numérique a permis de mettre en place des temps de formation divers sur la Maison de Quartier (dirigeants associatifs, enseignants, animateurs d'espace numériques ...). Le dispositif Initiatic prend la place du Passeport Informatique Multimédia dans la démarche de valorisation des compétences des usagers. Picardie en Ligne accueille plus de 8000 visiteurs par an en effectif cumulé. La politique d'équipement des établissements scolaires s'est considérablement renforcée. Les écoles primaires disposent toutes de sites développés permettant les pratiques plurielles. Par contre, la Fête de l'Internet ne s'est jamais mise en place.

Axe 3 : Aider l'accès à la lecture et la promotion du livre en dehors des établissements scolaires.

Ces dernières années, une impulsion forte a été donnée sur la promotion de la lecture via les nouvelles orientations du Salon du Livre, le travail interservices avec la bibliothèque, le service culturel et le service enfance, jeunesse et sports.

Participation, chaque année, des accueils de loisirs à Lire, c'est Délire et au prix Chronos.

Utilisation des B.C.D. d'école pour la Maison de Quartier,

Animations dans le cadre des accompagnements à la scolarité ; abonnements à des revues ;

Mutualisation de malles de lecture avec l'Antenne pédagogique et la Maison de Quartier.

Formation d'animateurs du service et de la bibliothèque à la présentation de livres, notamment dans le cadre des Raconte-Tapis.

Animations régulières autour du livre à la Maison Verte et Coussins Calins

Axe 4 : Développement des activités et des accueils pendant les vacances scolaires et le temps méridien de la journée de l'élève via un C.L.A.E.

Le C.L.A.E. ne s'est pas mis en place mais la réflexion sur l'aménagement des rythmes scolaires bât son plein.

Deux structures de loisirs ont fonctionné durant la période avec un lieu de vie permanent (Maison de Quartier et C.C.L.). La Tortille utilisait le Lycée Agricole durant l'été et la salle paroissiale sur les petites vacances.

Les accueils de loisirs se sont fortement développés (165 jeunes accueillis à l'été 2006, 464 à l'été 2013, le nombre de journées enfants réalisées a plus que doublé).

Axe 5 : Développer un dispositif de veille éducative.

Mise en place d'une action financée dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance « Lutte contre le décrochage scolaire » ; création d'un accueil de jeunes à la Maison de Quartier ; depuis 2010, mise en place d'un groupe de paroles de parents animé par Amélie Gahette ; développement de lieux d'accueil enfants parents avec la Maison Verte (sur l'Hôpital, service de pédopsychiatrie) et Coussins Calins sur la Maison de Quartier. Tenue d'une conférence sur la parentalité par Amélie Gahette. Organisation mensuelle de réunions d'analyse de pratiques pour les professionnels.

Axe 6 : Harmoniser et développer l'information des jeunes sur les filières professionnelles.

Le réseau d'information jeunesse s'est développé mais doit être étayé dans son fonctionnement. Le P.I.J. de la Maison de Quartier participe aux opérations du C.I.O. (salon des Métiers par exemple). Organisation d'un Forum des Apprentissages avec le Centre Régional d'Information Jeunesse, organisation d'opération Jobs d'Été sur la Maison de Quartier, présence de stands lors de la Fête de la Jeunesse et du Sport.

Axe 7 : Favoriser la bonne utilisation des dispositifs facilitant l'accès des jeunes aux logements.

Cette médiatisation s'effectue via les Points d'Information Jeunesse et avec l'aide du Kit Logement du C.R.I.J.

Axe 8 : Faciliter la mobilité des jeunes vers l'offre d'emploi.

Cet axe n'a pas été assez développé dans le cadre du P.E.L. à ce jour. Seules des réponses au cas par cas ont pu être apportées.

Champ 2 : Les relations avec les familles

Axe 1 : Développement des lieux d'écoute et de parole sur les problèmes de parentalité.

Avec la Maison Verte (pour les 0-4 ans), Péronne propose un deuxième Lieu d'Accueil Enfants Parents (0-6 ans) sur la Maison de Quartier. La Ludothèque a aussi été mise en place dans le cadre de la Maison des Jeux. Fréquence hebdomadaire pour Coussins Calins, bi-hebdomadaire pour la Ludothèque et la Maison Verte. Un projet Groupe de paroles de parents a été déposé au R.E.A.A.P. dès 2010 : réunions mensuelles d'échanges sur les deux structures C.C.L. et Maison de Quartier depuis.

Axe 2 : Former des professionnels de l'animation ou de l'enseignement à l'écoute de la parole des parents.

Le réseau Petite Enfance échange régulièrement. La ville a pu intégrer le R.E.A.A.P. et les animateurs du service participent aux journées organisées. Participation également aux journées de formation de l'U.R.L.I.P. dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité.

Le Salon de la Parentalité, par contre, ne s'est pas mis en place.

Axe 3 : Redéfinir et développer la participation des parents dans le souci d'une complémentarité éducative.

Cet axe reste à développer vraiment et peut paraître encore balbutiant mais la volonté existe désormais d'associer au maximum les parents. Temps d'échanges, de convivialité se mettent en place. Ceci est facilité lorsqu'il s'agit de structures permanentes, notamment pour les accueils de loisirs ;

Action Raid en duo portée par le C.C.L.

Axe 4 : Promouvoir la participation des parents dans l'élaboration et le suivi du Projet Educatif Local.

La représentation des parents a fait quelques progrès au niveau du comité de pilotage et des groupes de travail mais elle reste à étayer. Des parents participent aux commissions.

L'avis des parents est recueilli lors des inscriptions ou de moments informels. Il reste encore à développer le recueil de cette parole et de la partager.

Champ 3 : Le soutien aux projets d'école et au tissu associatif

Axe 1 : Favoriser le partenariat associatif local dans le cadre des projets d'école.

Cet objectif n'a pas été réalisé par manque de communication des projets d'école.

Axe 2 : Soutien à la vie associative et à la formation des dirigeants associatifs.

L'O.M.S. organise annuellement des temps de formation : communication, premiers secours. Avec l'aide du Pays Santerre Haute Somme, ont aussi été organisés des temps ouverts à toutes les associations du territoire : méthodologie de projet, organiser une manifestation, communication et association.

La formation de dirigeants bénévoles chez les jeunes n'a été mise en place qu'une seule fois (un seul club participant : 6 associations sportives sur 37 ont des membres de comité directeur âgés de moins de 25 ans, ces derniers sont au nombre de 15 pour l'ensemble des clubs).

Axe 3 : Développement de l'accès aux écoles de sport.

Depuis 2009, l'O.M.S. a mis en place les Coupons Sports avec le soutien financier de la D.R.D.J.S. En 2012, six clubs sur 36 ont participé au dispositif pour 96 coupons-sports attribués. Si ce nombre est proche de l'objectif à atteindre (100 coupons-sports), par contre le nombre de clubs participants est largement insuffisant.

Depuis septembre 2009, une dizaine d'associations se sont inscrites sur le dispositif Pass'Sport et Culture impulsé par le Conseil Général pour les élèves de sixième.

Lors du Salon du Sport, un stand tenu par le service Enfance, jeunesse et Sport de la commune permet de présenter toutes les possibilités existantes en termes d'aides financières pour faciliter l'accès au sport. Un document synthèse a été élaboré et remis à l'ensemble des clubs sportifs.

Champ 4 : La petite enfance

Axe 1 : Développement des actions passerelles entre les structures de la petite enfance et les écoles maternelles.

Les actions passerelles entre la crèche municipale s'adressent désormais à toutes les écoles maternelles de la commune

Axe 2 : Développement d'un Relais Assistantes Maternelles.

Prévu au Contrat Enfance et Jeunesse, le dispositif R.A.M. n'a pas été mis en place à ce jour. Son ouverture est toutefois prévue fin 2013 avec le prochain équipement Maison de Quartier de Mont Saint Quentin.

Axe 3 : Mise en réseau des acteurs petite enfance.

Le groupe de travail Petite Enfance a permis la création du guide « Mes premiers pas à Péronne ».

Champ 5 : Le temps libre et les loisirs

Axe 1 : Renforcer le maillage de l'offre de loisirs sur le territoire de la commune.

Le maillage s'est considérablement renforcé depuis 2007 : développement en termes d'accueils et de places offertes. Au niveau municipal : A.L.S.H. 4-6 ans, 6-11 ans, 12-17 ans, Accueil de jeunes, Accueil de loisirs passerelle sur la Maison de Quartier ; A.L.S.H. 4-6 ans et 6-11 ans sur Mont Saint Quentin, A.L.S.H. 6-11 ans sur le Centre ; au niveau associatif A.C.M. 8-14 ans organisé par l'O.M.S. sur le Centre Culturel et de Loisirs. Par contre, sur 2012 et 2013, arrêt du fonctionnement de La Tortille.

Une cartographie panorama de l'offre éducative a été créée.

Une bourse formation B.A.F.A. a pu être mise en place, avec une organisation conjointe Pays Santerre Haute Somme et Ville de Péronne sur 2008 et 2009 et uniquement municipale depuis. 27 bourses B.A.F.A. ont été attribuées sur la commune de Péronne : 26 jeunes ont réussi leur stage de base, 20 leur stage pratique et 7 ont obtenu leur perfectionnement et ont leur diplôme complet.

L'aide à la formation B.A.F.A. a permis d'accompagner ce développement.

Axe 2 : Développer l'accessibilité aux pratiques sportives ou culturelles pour les jeunes les plus en difficulté.

Cet objectif a été réalisé via les projets Citoyens dans le cadre du C.A.J. et les Bourses Loisirs dans le cadre de Ville Vie Vacances.

Axe 3 : Rendre les enfants et les jeunes acteurs et auteurs de leurs loisirs.

Objectifs réalisés dans la démarche pédagogique des différents accueils de loisirs mais à développer au sein des associations sportives où d'une part la démarche de projet n'est pas forcément répandue, où, d'autre part, la prise de responsabilité des jeunes n'est pas assez appuyée. Exemple d'actions réalisées : portraits de jeunes.

Axe 4 : Valoriser les initiatives de jeunes par le biais des aides à projets.

La Bourse « Projet Jeunes Péronnais » existe mais est peu utilisée alors qu'elle doit servir à des projets basiques. On peut s'interroger sur le rôle des relais d'information qui n'ont pas forcément le réflexe lors des échanges avec les jeunes de proposer ce type d'aide.

La médiatisation des dispositifs d'aides aux initiatives de jeunes est réalisée par les P.I.J.

Champ 6 : La citoyenneté

Axe 1 : Agir pour vivre ensemble dans le respect de l'autre.

Axe 2 : Partager des espaces.

Actions réalisées ou en cours :

« Sortir, Revenir » sur la prévention routière. Interventions de Léo Lagrange « Contre la violence, je réagis » et « Lutte contre les préjugés ».

Axe 3 : Agir pour l'autonomie et la prise de responsabilité des enfants et des jeunes.

Axe 4 : Aider au développement associatif à l'initiative de la jeunesse.

Axe 5 : Faciliter le relais de la parole citoyenne des jeunes.

Actions réalisées :

Conseil Municipal des Enfants, Ville de Péronne

Promotion de l'inscription sur les listes électorales, C.C.L.

Ne s'est pas fait :

Création des Comités Consultatifs de la Jeunesse

La Junior Association

Champ 7 : L'environnement

Axe 1 : Développer la sensibilisation à l'environnement par des actions éco-citoyennes.

Axe 2 : Partager le concept de développement durable.

Actions réalisées autour du tri sélectif dans les accueils de loisirs.

Axe 3 : Emergence des problématiques santé.

Axe 4 : Organisation d'actions de prévention et de sensibilisation dans les écoles et les structures de loisirs.

Un diagnostic partagé a été réalisé sur la commune avec l'aide d'un cabinet conseil. Ce diagnostic a servi de référence pour la mise en place de différentes actions : Forum Santé, Semaine Santé, Lieu ressource santé. Ce diagnostic a été renforcé par le diagnostic territorial de santé élaboré par le Conseil Régional.

Trois Forum Santé ont été organisés, essentiellement à destination des scolaires.

Actions réalisées :

Théâtre Forum et « je prends soin de moi » (sur l'hygiène) par le C.C.L. ; Bande dessinée et santé, ville de Péronne ; Anim'Roller, ville de Péronne ; Cyber addiction, Mission locale ; « Bourré de talents mais pas d'alcool » par le Mail.

Champ 8 : Le pilotage et le développement du P.E.L.

Axe 1 : Développement d'une culture de l'évaluation au profit du projet et des acteurs.

Le groupe de travail Tableau de bord a été mis en place mais ne s'est réuni qu'une fois. L'outil tableau de bord en tant que tel n'a donc pas été créé. L'évaluation du Projet Educatif Local a été menée en comité de pilotage.

Axe 2 : Développement de l'organisation du pilotage.

14 groupes de travail ont vu le jour :

Accompagnement à la scolarité – activités périscolaires – animations autour du jeu – animation jeunesse – citoyenneté – diagnostic et tableau de bord – fête de la jeunesse et du sport – lecture et projets d'écriture – participation des jeunes à la vie locale – petite enfance – projets pour les jeunes – santé et sécurité – sciences et nouvelles technologies.

Le Comité de Pilotage a vu son nombre de réunions se réduire au fil des ans passant de 4 en 2006 (année d'écriture du P.E.L.) à 1 ces deux dernières années. La démarche de commissions et de comité a permis de favoriser les échanges entre les acteurs. Il est à noter des groupes mixtes de travail C.E.L. et C.I.S.P.D.

Axe 3 : Développement d'un espace numérique partagé de travail et d'échanges.

L'espace numérique collaboratif de travail a été créé avec l'aide de l'animateur T.I.C.E. Cet outil (AGORA PROJECT) est actuellement en sommeil. Il a été recréé sous une forme plus conviviale pour l'usage exclusif du service enfance, jeunesse et sports. Il peut bien entendu être étendu au niveau des accès.

La lettre trimestrielle n'a pas vu le jour. Elle avait été entérinée en groupe de travail mais cela n'a pas été suivi d'effet. Son mode de diffusion était exclusivement numérique.

Axe 4 : Création d'outils de communication au service des usagers.

Le terme P.E.L. revient de plus en plus dans la communication grand public de la mairie. Un travail de réflexion sur un menu jeunesse sur le site Internet de la commune a été mené avec le service communication, une architecture d'information est élaborée.

Le guide « Mes premiers pas à Péronne » à l'usage des parents d'enfants de 0 à 6 ans ou de futurs parents a été créé.

Axe 5 : Agir ensemble

Le P.E.L. a favorisé la mutualisation des équipements, du matériel et des pratiques et a contribué très largement au développement de l'offre de service public au bénéfice des familles. Il convient toutefois de chercher à optimiser cet « Agir ensemble » pour tendre vers l'excellence et faire bouger les lignes.

